

## ASPECTS ET SPÉCIFICITES DE L'IMMIGRATION AU Portugal

### PORTUGAL, PAYS D'IMMIGRATION ET D'ÉMIGRATION

L'émergence et la consolidation récente de l'immigration au Portugal doivent être envisagées dans le champ des grandes dynamiques migratoires en cours dans l'espace européen, particulièrement dans les pays de l'Europe du Sud. Ces pays ont vu s'altérer substantiellement, durant les quinze ou vingt dernières années, la position qu'ils occupaient dans le cadre des migrations internationales. L'Europe du Sud est passée d'une émigration de masse à une diversification des flux, parmi lesquels l'immigration occupe désormais une place non négligeable (Malheiros, 1996: 55-71).

Dans le contexte de l'Union Européenne, Robin (1994) signale trois réalités migratoires distinctes, dans le temps et dans l'espace. Une zone traditionnelle d'accueil, comprenant la France et le Royaume-Uni ; un "espace singulier" constitué par une Allemagne caractérisée par l'immigration provenant de l'Europe de l'Est et du Moyen-Orient ; et un "espace instable en cours de mutation et de construction", formé par l'Italie et la Péninsule Ibérique, région sollicitée par de nouvelles immigrations africaines et asiatiques.

Par ce système migratoire du Sud de l'Europe circulent à la fois une immigration directe et des migrations de passage : on y assiste en effet à "une double translation" nord-sud, c'est-à-dire de la France vers l'Italie, et d'est en ouest, de l'Italie vers la Péninsule Ibérique. Celle-ci étant devenue, d'après l'auteur, la "nouvelle porte d'entrée" de l'Europe communautaire pour les migrations de l'Afrique Occidentale. Quant à la Grèce, elle joue, du côté oriental de la frontière méditerranéenne de l'Union Européenne, un rôle identique à celui qu'exercent Espagne et Portugal pour d'autres zones d'émigration (Robin, 1994 : 19, 28-29).

En ce qui concerne l'utilisation du Portugal comme tremplin pour d'autres destinations, on constate en effet qu'une partie des immigrants utilise cette stratégie depuis plusieurs décennies. Selon França (1992: 50), ce processus eut cours dès les années 50 avec des immigrants Cap-Verdiens qui recherchaient les pays européens plus développés, avant même d'avoir commencé à se fixer au Portugal. Il est également symptomatique que près des deux tiers des immigrants ayant répondu à *l'Enquête Nationale auprès des Guinéens Résidents au Portugal*, en 1995, avaient des parents immigrés dans d'autres pays européens<sup>1</sup>. De fait, certains cas semblent présenter des parcours circulaires, des allées et venues entre le Portugal et d'autres pays, sans pour autant que ces mouvements obéissent nécessairement à un rythme saisonnier bien défini. Ils correspondent plutôt à des stratégies tâtonnantes, par lesquelles on recherche des opportunités de durée limitée dans plus d'un pays, en fonction des contacts et des possibilités de travail que chacun des lieux et des moments est capable d'offrir.

Le mouvement du Portugal vers des pays tiers est, par ailleurs, proportionnellement difficile à déterminer mais reste relativement important, grâce aux circuits d'immigration clandestine. On en a un exemple avec, fin 1996, l'arrestation par les autorités françaises d'un groupe d'immigrants cap-verdiens et sénégalais entrés illégalement en France par l'entremise de passeurs portugais et cap-verdiens. Dans l'autre sens, rappelons le cas de centaines d'immigrants, asiatiques pour la plupart, bloqués à la frontière portugaise de Vilar Formoso pendant la dernière procédure de régularisation extraordinaire d'immigrants illégaux, en 1996. Dans leur majorité, ces immigrants étaient, eux aussi, acheminés par des réseaux clandestins.

Aujourd'hui, l'immigration portugaise s'intègre dans un cadre national tout à fait spécifique dans le contexte européen. Au cours des deux dernières décennies, l'immigration n'aura été que l'un des quatre flux externes, les trois autres étant l'émigration, le retour d'émigrants et le retour d'habitants des anciennes colonies.

A l'exception de ce dernier -qui, bien que soudain et massif, fut pleinement absorbé par la société portugaise avec des effets positifs à des niveaux divers (Pires et al., 1984)-, les autres flux sont toujours à l'oeuvre. Le retour d'émigrants, après l'apogée des années 80<sup>2</sup>, s'est ensuite réduit considérablement. Ce retour concerne probablement davantage ceux qui, ayant atteint l'âge de la retraite, ont la possibilité de choisir d'entreprendre au Portugal une nouvelle étape de leur vie. Quant à leurs descendants, nés ou élevés à l'étranger, ils sont nombreux à être déjà solidement établis dans le pays qu'ils ont choisi. Le retour des anciennes colonies (en premier) et le retour des émigrants ont contribué au rééquilibrage de la balance migratoire portugaise, jusque-là fortement négative (Peixoto, 1993 a : 857).

Mais ce qui marque la spécificité du cas portugais, c'est le mode d'évolution de l'émigration, dans un contexte où l'immigration était déjà un fait bien établi. A l'opposé de ce que l'on pensait il y a quelques années, les travaux récents sur l'émigration montrent que le Portugal ne peut être qualifié simplement, sans autre considération, de pays d'immigration. Ou plutôt, on ne peut pas dire que le Portugal ait cessé d'être un pays d'émigration pour devenir un pays d'immigration.

Après une période de stagnation entre 1975 et le début des années 80, l'émigration portugaise a recommencé à croître en atteignant des chiffres considérables, bien qu'inférieurs bien sûr à ceux des années 60, celle des sorties en masse. A partir du milieu des années 80, les statistiques officielles font preuve, pour les sorties permanentes, de flux réduits vers des destinations plutôt non-européennes, comme les Etats-Unis et le Canada. Quant aux sorties temporaires, les chiffres sont élevés et les destinations majoritairement européennes.

Il y a cependant d'autres données, comme la différence constatée entre les résultats escomptés du douzième Recensement Général de la Population de 1991 et ceux effectivement enregistrés, ainsi que les statistiques et les compte-rendus de la presse des pays d'arrivée, qui indiquent une émigration portugaise beaucoup plus importante que les données officielles d'origine ne le laissent supposer (Peixoto, 1993a; 1993b).

C'est ce que semble confirmer Baganha lorsqu'il affirme, en s'appuyant sur les statistiques de la présence d'immigrants portugais en Suisse, en France et en Allemagne dans les années 80, que "l'émigration temporaire est souvent une émigration permanente masquée. En effet, un nombre de plus en plus significatif d'émigrants temporaires reste illégalement dans les pays d'accueil, ou renouvelle systématiquement son contrat de travail" (Baganha, 1993: 826). Dans une étude postérieure, Baganha et Peixoto en viennent à parler de la formation de "nouvelles communautés d'immigrants", comme en Suisse où les Portugais résidents recensés sont passés de 13.000 en 1981 à 100.000 en 1991, devenant ainsi la quatrième communauté étrangère dans le pays (Baganha et Peixoto, 1996 : 237).

Autre caractéristique, la nouvelle émigration portugaise, viserait depuis 1985 de préférence les pays n'appartenant pas à l'Union Européenne. D'après les auteurs cités, la plus grande mobilité rendue possible par celle-ci ne semble pas suffire aux besoins des émigrants portugais. Néanmoins quelques doutes subsistent, car ces mêmes auteurs, dans des textes antérieurs, se réfèrent à de nombreux contingents d'immigrants portugais illégaux en France, en Espagne ou en Belgique (Baganha, 1993 : 828 ; Peixoto, 1993a : 851). Par ailleurs, des signes de croissance de l'émigration portugaise, avec un bon pourcentage de clandestins, nous arrivent également du Royaume-Uni (Madeira, 1993). Les facilités accrues de la circulation à l'intérieur de l'Union Européenne contribueront à elles seules, il est vrai, à masquer le phénomène migratoire qui deviendra d'autant plus difficile à mesurer.

Face à la singularité du cadre migratoire portugais<sup>3</sup>, quel est le bilan des flux récents d'entrée et de sortie du pays ? Les données statistiques actuellement disponibles ne permettent pas une comparaison directe et rigoureuse : les chiffres de l'émigration se rapportent effectivement aux sorties annuelles, alors que ceux de l'immigration prennent en compte, non pas les entrées, mais le nombre accumulé d'étrangers résidant légalement dans le pays, pour chaque année.

Même si on peut s'attendre en termes de tendance à ce que l'immigration dépasse un jour l'émigration, le nombre actuel de sorties est encore supérieur à celui des entrées (Guibentif, 1996 ; Malheiros, 1996). Malgré une nette modification du solde migratoire au cours des années 70 et 80, celui-ci reste négatif: il y a environ plus de 25 000 sorties que d'entrées. Ce sont là les chiffres officiels, et l'on sait que beaucoup de cas ne sont pas comptabilisés dans les deux sens. Cependant, on peut raisonnablement admettre que le nombre élevé d'immigrants illégaux résidant au Portugal lors du passage des années 80 aux années 90 arrive à contrebalancer l'émigration non enregistrée officiellement, également importante comme mentionnée ci-dessus (Malheiros, 1996 : 74-76). Indépendamment de l'évolution à court et à moyen terme et même sans compter le retour d'émigrants, le rééquilibrage de la balance migratoire portugaise est aujourd'hui un acquis, ce qui représente un changement de fond dans la démographie portugaise contemporaine.

## **LES FLUX D'IMMIGRATION**

### **Facteurs en jeu**

Jusqu'aux années 60, le nombre d'étrangers résidant au Portugal était réduit, et constitué principalement par de petits groupes d'origine européenne, dont certains étaient depuis longtemps présents dans des activités économiques comme le commerce du vin de Porto et l'exploitation minière (Esteves, 1991).

Ensuite, le pouvoir d'attraction migratoire exercé par le Portugal connaît un tournant. Deux vecteurs distincts de l'évolution économique et sociale s'unissent alors pour faire augmenter le nombre des étrangers :

- le début d'une plus grande ouverture aux investissements étrangers, à la suite de l'industrialisation progressive et de l'adhésion du Portugal à l'*European Free Trade Association*-EFTA, fait venir des professionnels et des cadres en provenance de l'Europe développée (Esteves, 1991: 20) ;
- l'émigration portugaise en masse vers cette même Europe crée des ouvertures dans certains secteurs du marché du travail, surtout le bâtiment, favorisant l'entrée d'un premier contingent d'immigrants africains, recrutés principalement au Cap-Vert. Il s'agit donc d'une immigration de substitution (Amaro, 1985).

Sous l'impulsion immédiate d'Avril 1974 et de la décolonisation, et aux côtés des centaines de milliers de Portugais ayant résidé dans les ex-colonies, de retour au pays, quelques milliers d'immigrants africains se fixent au Portugal. Une grande partie de ce flux nouveau est composée d'individus et de familles qui fuient une conjoncture de changements et d'instabilité politique et, plus particulièrement, des situations de guerre ; c'est pourquoi on peut parler d'une migration de réfugiés. Bien que la situation économique du pays n'était alors pas particulièrement favorable à l'immigration économique, il n'y a pas lieu d'exclure dans ce flux le facteur travail *stricto sensu* : en tout cas, la chaîne migratoire cap-verdienne était déjà constituée, et elle est d'ailleurs toujours en place.

Mais ce n'est qu'à partir du milieu des années 80 que l'immigration de travail devient notable, en termes quantitatifs aussi bien que qualitatifs. Cette immigration se renforce en ce qui concerne le Cap-Vert, et s'élargit aux autres *Pays Africains de Langue Officielle Portugaise* (P.A.L.O.P.), particulièrement l'Angola et la Guinée-Bissau. C'est à cette même période que l'immigration brésilienne, jusqu'alors très réduite, prend son essor. Il s'agit en l'occurrence d'une migration pouvant être considérée également comme étant de nature économique, bien que le niveau socio-professionnel des immigrants brésiliens soit sensiblement plus élevé que celui des Africains.

Trois types de facteurs ont favorisé la croissance rapide de l'immigration au cours de cette période. Du côté du marché du travail, il y a un synchronisme évident entre le renforcement de la politique de travaux publics, à partir du milieu de la décennie 1980, et l'augmentation progressive du nombre d'immigrants des P.A.L.O.P. dans ce secteur d'activité, surtout dans les régions de Lisbonne, Vale do Tejo et Algarve. Le secteur du bâtiment et des travaux publics est devenu structurellement dépendant de la main-d'œuvre immigrée, à tel point que le niveau actuel d'activité du secteur ne pourra probablement pas être maintenu (au moins dans un futur prochain) et encore moins s'élever, sans qu'on ait continuellement recours à des travailleurs étrangers. C'est ce que les années 90 viendront confirmer, et on a pu constater la forte présence africaine dans les grands travaux en cours à Lisbonne et autour : Expo 98, expansion du réseau métropolitain, nouveau pont sur le Tejo... Le maintien annoncé d'un rythme soutenu, à court et à moyen terme, d'investissements publics dans la construction d'infrastructures de tous types, laisse présager la continuité de cette tendance.

Un deuxième facteur, de nature politique, tient à la position de l'Etat portugais face à l'immigration. L'absence de mécanismes de contrôle pendant toute la décennie 80 a joué en faveur de l'entrée d'immigrants, d'autant plus que les pays européens traditionnellement récepteurs avaient déjà mis en place des restrictions à l'égard des étrangers extra-communautaires. Sur ce point, la situation portugaise est identique à celle de l'Italie et de l'Espagne, où la croissance de l'immigration est également à mettre en rapport avec la fermeture des frontières dans les pays du Centre et du Nord de l'Europe (Barsotti et Lecchini, 1989 ; Fernandez, 1993).

La proportion élevée d'immigrants sans résidence légale, au début des années 90, fut le contrecoup de cette omission politique. A l'occasion de la première procédure de régularisation extraordinaire de ces immigrants, en 1993, 25.000 demandes furent faites, qui s'ajoutèrent aux 18.000 en instance. Les critiques adressées alors aux autorités politiques, sous le prétexte que beaucoup d'immigrants n'en avaient pas bénéficié, furent corroborées trois ans plus tard. Au cours de la deuxième procédure de régularisation extraordinaire, plus de 30 000 demandes furent enregistrées. Si une partie d'entre elles provenait de personnes arrivées après 1993, bien d'autres étaient le fait d'immigrants plus anciens.

Si une telle omission politique peut être interprétée à première vue comme un acte de "bienveillance" envers l'immigration et les immigrants, y compris en vertu de relations institutionnelles privilégiées avec les P.A.L.O.P., elle finit par avoir des implications moins positives. En maintenant la question de l'immigration hors du champ politique, l'Etat a rendu les immigrants objectivement incapables d'exercer une action politique. Et il a contribué à créer une convergence fonctionnelle entre l'absence de statut légal et les formes d'insertion précaire de la majorité des immigrants dans le marché du travail, avec de fréquentes situations de discrimination (Machado, 1993 : 410-412).

Au cours des dernières années, grâce au renforcement des capacités d'organisation des immigrants, grâce aussi à des changements dans l'orientation idéologique et dans la pratique politique des gouvernants, ce tableau a été modifié. Aujourd'hui, les questions de l'immigration et de l'ethnicité n'en sont plus au degré zéro de la politisation.

Le troisième facteur est éminemment social et a trait à la formation de réseaux migratoires. Au Portugal, particulièrement dans le cadre de l'immigration africaine, la formation de ces réseaux varie selon les populations concernées. L'immigration cap-verdienne, la plus ancienne et la plus nombreuse, possède des réseaux manifestement consolidés. L'arrivée des premiers immigrants cap-verdiens dès les années 60 a posé les fondations d'une chaîne migratoire qui est toujours en activité. Comme l'a remarqué Saint-Maurice (1994: 116-117), au cours de l'histoire -déjà longue- de l'émigration au Cap-Vert, "on a vu se fixer des filières migratoires avec des origines et des destinations presque prédéterminées. Des générations entières sont parties dans la même direction, avec le soutien de réseaux formellement ou informellement organisés." De certaines îles on part de préférence vers les Etats-Unis d'Amérique, d'autres vers le Portugal.

Même dans les cas d'immigration de travail plus récente, comme celle des Angolais, des Guinéens et des Santoméens, les réseaux migratoires semblent s'être remarquablement développés. Un fait, déjà mentionné, leur est venu en aide : tout de suite après le 25 avril 1974, avant donc la phase de l'immigration économique, des petites populations originaires de ces pays étaient venues s'installer au Portugal. Les rapports directs établis entre les immigrants économiques proprement dits et les personnes formant ces noyaux plus anciens, ayant un statut juridique et social différent, ne sont pas un fait généralisé. Ils existent cependant en quantité et avec une intensité suffisantes pour mettre ces réseaux en mouvement. La concentration très élevée d'immigrants africains dans la région de Lisbonne contribua également à la rapidité du processus.

Outre l'immigration économique, on a pu observer au cours des années 80 l'augmentation régulière des entrées en provenance de pays européens, surtout de pays membres de l'UE. Il s'agit d'un flux migratoire très différent du précédent. Selon Pires (1993 : 185-187), on peut parler d'"immigration de travail", même s'il s'agit en règle générale de cas d'"immigration professionnelle": ce sont des cadres dirigeants et professionnels, scientifiques et techniques, qui viennent s'installer au Portugal pour des périodes limitées.

Cette filière migratoire est étroitement liée à l'ouverture de l'économie portugaise vers l'extérieur, et plus spécialement à l'évolution des investissements étrangers. L'entrée d'Européens avait déjà subi une accélération vers le milieu des années 60. Après une période de stagnation et même d'affaissement dans les années 70, elle se raffermi au cours des années 80, surtout après l'adhésion à la Communauté Economique Européenne. L'afflux croissant de capitaux étrangers, la plus grande pénétration d'entreprises européennes sur le territoire national, le recrutement externe de techniciens et spécialistes pour répondre aux besoins de modernisation des entreprises portugaises, voilà quelques-uns des facteurs qui ont pu contribuer à cette autre immigration (Malheiros, 1996 : 85).

Bien que les éléments statistiques disponibles permettent d'en ébaucher un portrait en termes d'origine et de composition, cette immigration est encore moins connue que les autres. Si pour les populations africaines on dispose de quelques travaux, on ne connaît aucune étude spécifique sur l'immigration européenne, ni sur l'ensemble des immigrants ni sur une communauté en particulier, mais seulement des travaux isolés sur sa composante féminine (Machado et Perista, 1997).

### Composition et évolution

A partir de statistiques fournies par le Service des Etrangers et des Frontières du Ministère de l'Intérieur, nous pouvons analyser, pour 1996, le volume et l'origine de l'immigration, ainsi que son évolution au long des dix années qui ont précédé cette date. Deux motifs expliquent le choix de la période 1986-1996 : d'une part, c'est la période de plus forte croissance de l'immigration en général, africaine et brésilienne en particulier; d'autre part, c'est seulement alors, après une première procédure de régularisation extraordinaire des illégaux, que le nombre d'immigrants officiellement établi se rapproche enfin du nombre réel.

Le nombre total des étrangers a pratiquement doublé entre 1986 et 1996 (tableau 1). La croissance des populations africaine, sud-américaine et asiatique dépasse la moyenne, avec un taux particulièrement élevé pour cette dernière. Les Africains, originaires en majorité des P.A.L.O.P., ont renforcé leur position et leur nombre se rapproche de la moitié du total des immigrants. Les Européens et les Nord-Américains subissent un recul, alors que les Sud-Américains et les Asiatiques progressent légèrement.

La croissance du nombre d'Asiatiques est remarquable, bien qu'ils soient loin encore de n'importe quel autre groupe d'immigrants en valeurs absolue et relative (ils représentent moins de 5% du total des étrangers). Ce sont pour la plupart, en ordre décroissant, des Chinois, des Indiens et des Pakistanais. Pour les Chinois, on peut s'attendre à ce que cette montée se confirme dans les prochaines années, en raison du passage formel de Macao sous administration de la République Populaire de Chine.

**TABEAU 1**  
**Origine de la population étrangère au Portugal en 1986 et 1996**

	1986	1996*	var. 86/96
Total des étrangers	86.982 (100.0)	170.962 (100.0)	+ 97%
Africains	37.829 (43.5)	80.509 (47.1)	+ 113%
Asiatiques	2.958 (3.4)	6.990 (4.1)	+ 136%
Européens	24.040 (27.6)	46.033 (26.9)	+ 92%
Nord-Américains	9.047 (10.4)	10.839 (6.3)	+ 20%
Sud-Américains	12.629 (14.5)	25.824 (15.1)	+ 105%
Autres	479 (0.6)	767 (0.5)	+ 6%

Source : Service des Etrangers et des frontières

\*les données sont de fin juin 96

Quant aux Indiens et aux Pakistanais, leurs effectifs sont très réduits et leur venue est liée à l'existence d'un groupe beaucoup plus nombreux de Portugais ayant la même origine. Les Portugais d'ascendance indienne forment une population ethniquement hétérogène - Hindous, Musulmans, Ismaélites et Goanais - qui s'est fixée au Portugal à la suite de la décolonisation et à la fin d'un parcours migratoire de deux ou trois générations qui a d'abord relié l'Inde, et à un moindre degré le Pakistan, au Mozambique (Ávila et Alves, 1993). Cette population serait supérieure à 30.000 personnes (Malheiros, 1996 : 141).

En ce qui concerne le total actuel d'étrangers, les chiffres du tableau 1 ne prennent pas en compte le résultat de la deuxième procédure de régularisation extraordinaire d'immigrants illégaux, achevée fin 96 et totalisant plus de 35.000 demandes de résidence. Sans considérer les enfants et autres personnes à charge, en additionnant ce nombre à l'effectif déjà comptabilisé, le total d'étrangers dépasse déjà les 200.000, tandis que le taux de croissance, depuis 1986, franchit la barre des 130%.

Ce que l'on sait sur l'origine de ces demandes nous permet de constater deux choses. D'une part, le renforcement de la composante africaine de l'immigration. Près de 70% des demandeurs sont des ressortissants des P.A.L.O.P. (Angolais, Cap-Verdiens et Guinéens, surtout) ; autrement dit, les immigrants africains représentent aujourd'hui plus de la moitié du total des étrangers. Une telle évolution place le Portugal dans une position singulière au sein de l'Union Européenne : il est devenu le pays ayant la plus forte proportion d'immigrants africains.

D'autre part, confirmant la remarque précédente, la croissance de l'immigration asiatique est très nette : les Pakistanais, les Chinois et les Indiens occupent respectivement la cinquième, la sixième et la huitième position sur la liste des demandes par pays d'origine.

On ne sait pas combien d'immigrants illégaux n'ont pas été pris en considération par le dernier recensement. Des associations d'immigrants et d'autres organisations ont d'ailleurs demandé la prolongation du délai de régularisation pour cette deuxième procédure, alléguant qu'il y avait une grande différence entre le nombre de demandes et celui des immigrés en situation irrégulière. Il est certain que le problème de l'immigration clandestine a pris un caractère structural, à la fois dans les pays d'immigration récente, comme ceux de l'Europe du Sud, et dans les pays traditionnels d'accueil.

Le tableau 2 fournit une idée plus précise de l'origine et de l'évolution de l'immigration au Portugal pour la période 1986-96. En ce qui concerne les immigrants européens, notons qu'il s'agit d'un flux en provenance presque exclusivement de pays de l'U.E. En 1996, les principaux contingents sont, par ordre décroissant, les Anglais (11.688), les Espagnols (9.067) et les Allemands (7.675). L'immigration en provenance d'autres pays européens est inférieure à 10% du total de ce sous-ensemble, et a même relativement régressé en fin de période. L'immigration en provenance de l'Est, qui fut particulièrement intense pour d'autres pays de l'Europe des Quinze, est résiduelle. Au Portugal, elle représente moins de 4% des européens et seulement 1% du total des étrangers.

Pour les immigrants africains, notons le même type de concentration par rapport aux pays d'origine, en l'occurrence les P.A.L.O.P., qui constituent 95% du total des entrées. Les immigrants en provenance d'autres pays africains ne représentent que 2,3% du total des étrangers. La proportion d'immigrants de langue portugaise est d'autant plus forte que l'immigration brésilienne a connu une croissance multipliée par 2,7 au cours de ces dix années.

**TABEAU 2**  
**Evolution de la population étrangère au Portugal par continent et pays d'origine, 1986-1996**

	1986	1991	1996	var. 86/91	var. 91/96	var. 86/96
Total des étrangers	86.982	113.978	170.962	+ 31%	+ 50%	+ 97%
Européens	24.040	33.011	46.033	+ 37%	+ 39%	+ 91%
Européens U.E.	*	30.042	42.582	-	+ 42%	-
Africains	37.829	47.998	80.509	+ 27%	+ 68%	+ 113%
Africains P.A.L.O.P.	36.799	45.795	76.526	+ 24%	+ 67%	+ 108%
Cap-Verdiens	26.301	29.743	39.236	+ 13%	+ 32%	+ 49%
Angolais	3.966	5.738	16.172	+ 45%	+ 182%	+ 308%
Guinéens	2.494	4.770	12.548	+ 91%	+ 163%	+ 403%
Mozambicains	2.475	3.361	4.396	+ 36%	+ 31%	+ 78%
Santoméens	1.563	2.183	4.174	+ 40%	+ 91%	167%
Brésiliens	7.470	12.678	20.027	+ 70%	+ 58%	+ 168%

Source: Service des Etrangers et des Frontières

\*les données pour cette année-là ne permettent pas de faire la distinction

Quant à la croissance de l'immigration issue des P.A.L.O.P., son rythme a beaucoup varié selon les pays. L'immigration guinéenne a quadruplé et l'angolaise a triplé. La première connut la plus forte croissance entre 1986 et 1991 et s'est maintenue en hausse pendant le quinquennat suivant, uniquement surpassée par l'angolaise. Les taux de croissance entre 1991 et 1996 traduisent évidemment la poussée statistique résultant de la première procédure de régularisation extraordinaire. Il est cependant significatif que l'augmentation, dans ces deux cas précisément, soit nettement plus marquée qu'ailleurs.

Jusqu'au début des années 90, l'immigration de travail au Portugal était exclusivement associée au Cap-Vert et aux Cap-Verdiens ; il faut bien admettre qu'elle inclut désormais l'Angola et la Guinée-Bissau. Dans le cas angolais, tout se passe comme s'il y avait eu un changement de fond dans le type d'immigration, tenue jusqu'alors pour être en bonne partie le fait de réfugiés, en raison de la situation de guerre prolongée sévissant sur ce territoire. Quant à l'immigration cap-verdienne, notons qu'étant partie d'un niveau beaucoup plus élevé que celui de n'importe quel autre pays, elle affiche tout de même une croissance de 50%, ce qui confirme l'existence d'une chaîne migratoire tout à fait consolidée.

Pour le Mozambique et São Tomé et Príncipe, le volume de l'immigration est très faible. Le parcours ascendant de l'immigration santoméenne est cependant bien plus accentué que celui de l'immigration mozambicaine ; les deux pays fournissent aujourd'hui à peu près le même nombre d'immigrants. La diminution de l'importance relative de l'immigration mozambicaine est évidente si on la compare à l'immigration guinéenne. En 1986, les deux populations étaient pratiquement à égalité. En 1996, les Guinéens sont presque trois fois plus nombreux que les Mozambicains.

Parmi tous les traits de l'évolution récente de l'immigration au Portugal, nous remarquerons qu'elle est constituée de plus en plus par des immigrants de langue portugaise. Si l'on exclut l'immigration professionnelle originaire de l'Europe des Quinze et si l'on ne considère que l'immigration de travail, on peut alors vraiment parler d'une immigration lusophone écrasante.

En 1986, parmi les cinq groupes les plus nombreux, deux seulement étaient issus de pays de langue portugaise (tableau 3). Les Espagnols, les Américains et les Anglais devançaient les Angolais et les Guinéens, ceux-ci n'apparaissant qu'en dixième position. En 1991, les deux premières nationalités (Cap-Verdiens et Brésiliens) maintiennent leurs positions, et il n'y a que quelques échanges de place entre les groupes d'origine européenne. En 96, les quatre communautés les plus nombreuses sont toutes lusophones, et le premier groupe d'origine européenne (les Anglais) n'apparaît qu'à la cinquième place.

TABLEAU 3

Les cinq communautés étrangères les plus nombreuses au Portugal, 1986-1996

	1986	1991	1996
1°	Cap-Verdiens (26.301)	Cap-Verdiens (29.743)	Cap-Verdiens (39.236)
2°	Brésiliens (7.470)	Brésiliens (12.678)	Brésiliens (20.027)
3°	Espagnols (6.958)	Anglais (8.912)	Angolais (16.172)
4°	Américains (6.326)	Espagnols (7.571)	Guinéens (12.548)
5°	Anglais (5.872)	Américains (7.210)	Anglais (11.688)
-	Guinéens (2.494) (10°)	Guinéens (4.770) (9°)	-----

Source : Service des Etrangers et des Frontières

En 1986, les ressortissants des P.A.L.O.P. et les Brésiliens représentaient 51% du total des immigrants contre 57% en 1996. Avec les demandes de régularisation de 1996, dont 74% faites par des lusophones, cette valeur atteint 60%. Si l'on s'en tient à l'immigration de travail, c'est-à-dire, grosso modo, celle qui laisse de côté les immigrants européens et les Nord-Américains, le même calcul donne 83% de lusophones en 1986 et 85% en 1996.

Etant donnée la composition globale des immigrants qui ont fait leur demande de résidence en 1996, on peut s'attendre à voir l'importance relative des ressortissants des P.A.L.O.P. et des Brésiliens décroître légèrement. Ce qui est remarquable, c'est que ces valeurs restent aussi élevées à un moment où le Portugal semble être intégré au réseau international des migrations qui, venant du Tiers-Monde, visent l'Europe du Sud comme porte d'entrée du continent européen.

La présence réduite d'étrangers venus dans le cadre de l'immigration de travail et provenant d'autres pays semble signaler un trait spécifique de l'insertion portugaise dans l'Europe de l'immigration, non seulement par rapport à l'Union Européenne en général, mais par rapport aux autres pays de l'Europe du Sud. Nous avons remarqué que le mode portugais d'articulation entre immigration et émigration constituait déjà une singularité dans le cadre de l'Europe. L'analyse de l'immigration du point de vue de son origine montre que cette singularité est plus large. C'est ce que nous permettra de mieux comprendre une approche comparative des volumes et provenances des populations immigrantes fixées dans les pays de l'Europe des Quinze.

## **SPECIFICITES DE L'IMMIGRATION PORTUGAISE DANS LE CADRE DE L'UNION EUROPEENNE**

D'emblée on peut noter que, malgré une nette croissance de son immigration au cours des dernières dix à quinze années, le Portugal affiche un des plus bas pourcentages de population étrangère de toute l'Union Européenne (tableau 4). Même en tenant compte du résultat provisoire de la dernière régularisation extraordinaire en 96, le Portugal n'obtiendrait qu'un taux de 2 à 2,2%. Si on laisse de côté le Luxembourg où un tiers des résidents sont étrangers, la proportion d'immigrants en Autriche, Belgique, Allemagne, France et Suède est de 3 à 4,5 fois supérieure au taux portugais. La Hollande, le Danemark et le Royaume-Uni affichent aussi des valeurs nettement plus élevées.

Le Portugal compose avec l'Espagne, l'Italie et la Finlande le quartette des pays où l'immigration est la plus réduite. Bien qu'au tableau 4 l'Espagne et l'Italie présentent des taux légèrement supérieurs à 1%, les estimations disponibles donnent également 2% (Rodriguez, 1995) dans le cas espagnol, et de 1,7 à 1,8% (Barsotti et Lecchini, 1989) pour l'Italie.

Du point de vue de l'origine, la composition de l'immigration varie beaucoup selon les pays. En Autriche et en Allemagne, plus de la moitié des immigrants sont des Européens non-communautaires, respectivement Yougoslaves et Turcs en particulier. En Hollande, au Danemark, en Suède, en Grèce et en Finlande, ce sont également les Européens non-communautaires qui forment la catégorie la plus nombreuse. En Irlande et en Belgique, une large majorité d'étrangers est constituée de ressortissants de pays de l'U.E., ainsi qu'au Luxembourg, où seulement 10% des étrangers ont une autre origine. Les immigrants communautaires sont encore majoritaires en Espagne et au Royaume-Uni. Le Portugal, la France et l'Italie, en revanche, accueillent les plus fortes proportions d'immigrants africains.

Les pourcentages les plus élevés d'immigrants de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud se trouvent en Espagne et au Portugal (bien plus que dans tous les autres pays), alors que les Asiatiques sont surtout présents au Royaume-Uni et au Danemark, où ils n'atteignent pas cependant le quart du total des étrangers.

Le Portugal est le pays où les immigrants issus du Tiers-Monde sont le groupe relativement -et de loin- le plus important, et aussi celui où la proportion d'immigrants africains est la plus élevée, ayant sur ce point devancé la France qui accueille plus de la moitié du total des Africains présents dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

En 1995, la population étrangère provenant des pays du Sud représentait au Portugal 66% du total des immigrants : plus que l'Italie (57%) et la France (53%), et bien plus que l'Espagne (45%), la Hollande (40%) et le Royaume-Uni (37%). Le fait que les trois pays de l'Europe du Sud, qui ne sont pas les terres habituelles d'accueil, figurent parmi les quatre premiers de cette liste est une bonne indication des changements en cours dans le système migratoire européen. Au Portugal, si l'on se fonde sur la composition de ceux qui ont demandé la régularisation de leur situation fin 96, ce sous-ensemble de l'immigration doit déjà avoir dépassé le pourcentage indiqué. En Italie comme en Espagne, la tendance est très probablement la même.

Dans les autres pays, l'importance relative des immigrants du Tiers-Monde est nettement inférieure. En Allemagne, au Luxembourg et en Irlande, elle n'atteint pas 20%, et le taux est statistiquement insignifiant pour ces deux derniers pays. Ces pourcentages sont entre 20 et 30% pour la Belgique, la Finlande, la Grèce et la Suède.

Il faut cependant chercher à mieux qualifier l'immigration portugaise quant à son origine ; en effet, présentées telles quelles, les caractéristiques constatées -grandes proportions d'immigrants du Tiers-Monde et d'immigrants africains- peuvent conduire à l'interprétation erronée selon laquelle l'immigration portugaise de travail serait recrutée dans le Tiers-Monde ou en Afrique.

Or, nous l'avons vu, ce n'est pas le cas. Ce recrutement a lieu, très largement, dans les P.A.L.O.P. et au Brésil, d'où proviennent plus de 80% des immigrants venus dans le cadre de l'immigration de travail et résidant au Portugal. L'immigration issue d'autres pays africains est infime et elle n'atteint en aucun cas le millier de personnes, même après la régularisation exceptionnelle de 1996. Par ailleurs, les Brésiliens sont de plus en plus nombreux au sein du contingent sud-américain. Les Asiatiques, il est vrai, sont l'unique exception, encore faut-il la relativiser en tenant compte des affinités entre les immigrants indiens et pakistanais et les Indiens de nationalité portugaise, et de la relation probable entre immigration chinoise et présence portugaise à Macao. En tous cas, les Asiatiques constituent moins de 5% du total des étrangers.

**TABLEAU 4****Etrangers dans l'Union Européenne, par pays et par région d'origine, 1995.**

	Etrang. milliers (%)	Afrique	Amérique du Nord	Amérique Cent. et du Sud	Asie	Europe des 15	Reste de l'Europe	Autres	Total
Allemagne	6.991 (8.6)	4.2	1.7	0.9	9.2	25.5	57.5	1.1	100.0
Autriche	721 (9.0)	*	*	*	*	*	65.2	*	100.0
Belgique	922 (9.1)	20.7	1.5	0.8	2.9	59.9	11.9	2.4	100.0
Danemark	197 (3.8)	6.8	3.0	1.4	23.8	22.8	36.2	5.8	100.0
Espagne	461 (1.2)	17.9	3.4	19.0	7.7	47.7	3.9	0.2	100.0
Finlande	62 (1.2)	10.0	3.5	1.1	13.7	20.9	47.7	3.1	100.0
France	3.597 (6.3)	45.4	0.9	1.2	6.3	36.8	9.4	0.1	100.0
Grèce	153 (1.5)	8.9	10.4	2.7	18.3	28.7	29.0	1.8	100.0
Hollande	757 (4.9)	27.8	2.1	3.8	9.3	25.9	29.2	1.9	100.0
Italie	684 (1.2)	33.1	3.1	7.6	16.5	18.3	21.0	0.5	100.0
Irlande	96 (2.7)	*	8.2	*	*	73	*	*	100.0
Luxembourg	133 (32.7)	*	*	*	*	90.4	*	*	100.0
Portugal	157 (1.6)	46.1	6.9	15.7	4.0	24.8	1.9	0.5	100.0
Royaume-Uni	2.096 (3.6)	10.7	7.5	5.0	21.7	43.2	7.4	4.5	100.0
Suède	537 (6.1)	5.4	1.9	4.6	16.3	33.5	35.0	3.2	100.0

Source: EUROSTAT, *Statistiques Démographiques, 1997.*

\* données incomplètes ou manquantes

1<sup>er</sup>

Le fait que l'immigration de travail au Portugal soit quasiment limitée aux pays lusophones laisse supposer que ce pays représente, non pas un point de chute de premier choix pour les parcours migratoires qui cherchent à atteindre l'Union Européenne, mais plutôt un terrain de "chasse gardée" qui ne serait recherché que par les immigrants des P.A.L.O.P. et du Brésil, et au large duquel passent tous les autres contingents d'immigrants. C'est pourquoi l'immigration portugaise semble avoir un côté quasiment "domestique" et se passer entre membres d'une même famille de pays.

Cette configuration ne se retrouve pas dans les autres pays de l'Europe du Sud, dont l'immigration est par ailleurs similaire à celle du Portugal. Ainsi, il est surprenant, même en admettant que les possessions espagnoles sur la côte africaine puissent constituer un accès privilégié, de voir que ce sont les Marocains qui occupent en Espagne la première place sur la liste des immigrants hors Communauté, alors qu'au Portugal leur présence est statistiquement insignifiante. C'est en Espagne qu'on trouve également de forts contingents sénégalais, chinois et indien (Actis, 1993). Pour l'Italie, la carte du recrutement est encore plus diversifiée. Outre les Marocains et les Tunisiens, on y compte beaucoup d'immigrants iraniens, philippins, cingalais, chinois, ghanéens et sénégalais (Barsotti et Lecchini, 1989). En revanche, malgré le passé colonial italien, la présence d'immigrants somaliens est faible (Vallat, 1993 : 48).

Quant à la France et au Royaume-Uni, bien que les migrations issues de leurs anciens territoires africains et asiatiques y occupent une place privilégiée, on relève des proportions également importantes d'immigrants venus dans le cadre de l'immigration de travail et ayant d'autres provenances. Plus précisément, des Européens comme les Portugais, les Italiens et les Espagnols dans le cas français, et les Irlandais en Angleterre. D'après le dernier recensement général de la population en France de 1990, les immigrants originaires des nombreuses anciennes colonies françaises ne totalisaient pas 60% de l'ensemble des étrangers nés en dehors du pays. Même si l'on compte les Maghrébins au nombre des immigrants francophones (ce qui est contestable puisqu'en Algérie, au Maroc et en Tunisie l'arabe est langue officielle), l'univers de l'immigration de langue française n'atteint pas non plus ce pourcentage<sup>4</sup>. Au Royaume-Uni, l'immigration anglophone est en proportion plus élevée, ce qui n'exclut pas la présence de nombreux immigrants linguistiquement et culturellement distincts, comme les Arabes, les Chinois et autres Asiatiques (Skellington et Morris, 1992 : 39).

Dans le contexte probable d'un contrôle plus serré aux frontières, les prochaines années diront s'il y a lieu de constater un changement dans la configuration actuelle de l'immigration au Portugal, ou bien si l'immigration de travail continuera telle quelle, en circuit fermé, des pays lusophones vers le Portugal. Indépendamment de l'évolution future, on peut se demander, en guise de conclusion, quelles sont les raisons d'un telle exclusivité.

On peut voir dans cette situation une convergence de facteurs de nature économique, sociale et politique. Les pays membres de l'Union Européenne exercent une attraction à des degrés très divers. Le Portugal se trouve plutôt au bas de l'échelle, et les migrants internationaux donnent la préférence à des pays ayant un

niveau plus élevé de développement, et où les opportunités de travail ainsi que les salaires sont plus attractifs. L'hypothèse doit pouvoir être étendue aux autres pays de l'Europe du Sud. En Italie comme en Espagne, outre le bâtiment et le secteur tertiaire non qualifié, l'agriculture est une activité qui a de plus en plus souvent recours à des travailleurs étrangers, ce qui n'est pas le cas au Portugal.

Ce facteur, bien sûr, n'est pas dissociable de la question des réseaux migratoires et des affinités historiques et culturelles entre migrants et pays d'accueil. Les immigrants issus des P.A.L.O.P. "échangeraient" ainsi des destinations économiquement plus intéressantes à première vue, pour la plus grande facilité relative que la maîtrise de la langue, l'existence de réseaux familiaux et le partage de connaissances confèrent à leur fixation au Portugal. En revanche, les migrants francophones et anglophones ne disposent pas dans ce pays d'une telle base relationnelle, alors que leur pratique de langues internationales leur ouvre des portes, au-delà de la France et du Royaume-Uni, dans les régions centrales de l'Europe.

Toutefois, les originaires des P.A.L.O.P. sont eux-mêmes à la recherche de multiples destinations, non limitées au Portugal. Le principe de l'attraction économique fait donc preuve de solidité, et l'importance des affinités culturelles et linguistiques comme facteur prépondérant de migration se voit du même coup relativisée. Aujourd'hui, on trouve des populations cap-verdiennes de dimension non négligeable en Hollande et en Italie, la plus grande de toutes étant fixée aux Etats-Unis. Parmi les Guinéens, surtout les Manjaques, il existe une tradition d'émigration vers la France via le Sénégal, et l'on sait qu'une partie d'entre eux utilise le Portugal comme passage vers d'autres destinations européennes. De même, la création au Portugal de réseaux migratoires par d'autres immigrants, même sans affinités linguistiques ou culturelles (les Marocains, par exemple), pourrait ouvrir la voie à de nouveaux flux migratoires.

Un troisième et dernier facteur, de nature politique, ressort de la position prise à l'égard des immigrants de travail venus des P.A.L.O.P. et du Brésil. N'ayant eu d'abord, pendant longtemps, aucune politique d'immigration clairement définie et s'étant montrées par la suite soucieuses du contrôle des étrangers non-communautaires, les autorités portugaises ont expressément ou tacitement donné la préférence aux immigrants des pays lusophones. On en a la preuve dans les textes législatifs qui réglementent l'obtention de la nationalité portugaise, dans les conditions posées pour l'accès à la régularisation de résidence au cours de la dernière procédure extraordinaire et, plus récemment, dans le projet d'accord entre les gouvernements portugais et cap-verdien visant l'immigration temporaire, contrôlée et soumise à quota, entre le Cap-Vert et le Portugal.

Cette attitude est révélatrice d'une volonté toujours réaffirmée par le Portugal de cultiver des relations privilégiées avec ses anciennes colonies, ainsi que d'établir une concertation élargie et multilatérale entre les sept pays lusophones (une telle orientation gagnera en force à la suite de la constitution, en 1996, de la Communauté des Pays de Langue Portugaise). Le parallélisme entre ce projet et l'actuelle composition de l'immigration de travail au Portugal est on ne peut plus clair.

**Fernando Luís Machado**  
(CIES-ISCTE, Lisbonne)

1)- L'enquête en question a été menée sous la responsabilité de l'auteur, dans le cadre d'une étude financée par l'organisme officiel de la recherche scientifique et technologique (JNICT) et portant sur l'immigration et les immigrants guinéens au Portugal.

2)- Plus de 400 000 personnes sont revenues, uniquement en provenance des pays communautaires. Conim, 1985, cité dans Malheiros, 1996 : 73.

3)- Dans l'actuel contexte de l'U.E., seule l'Irlande semble comparable au Portugal en tant que pays d'émigration (Baganha et Peixoto, 1996: 237).

4)- Ces calculs sont fondés sur les données présentées par Bernard (1993 : 62-63).